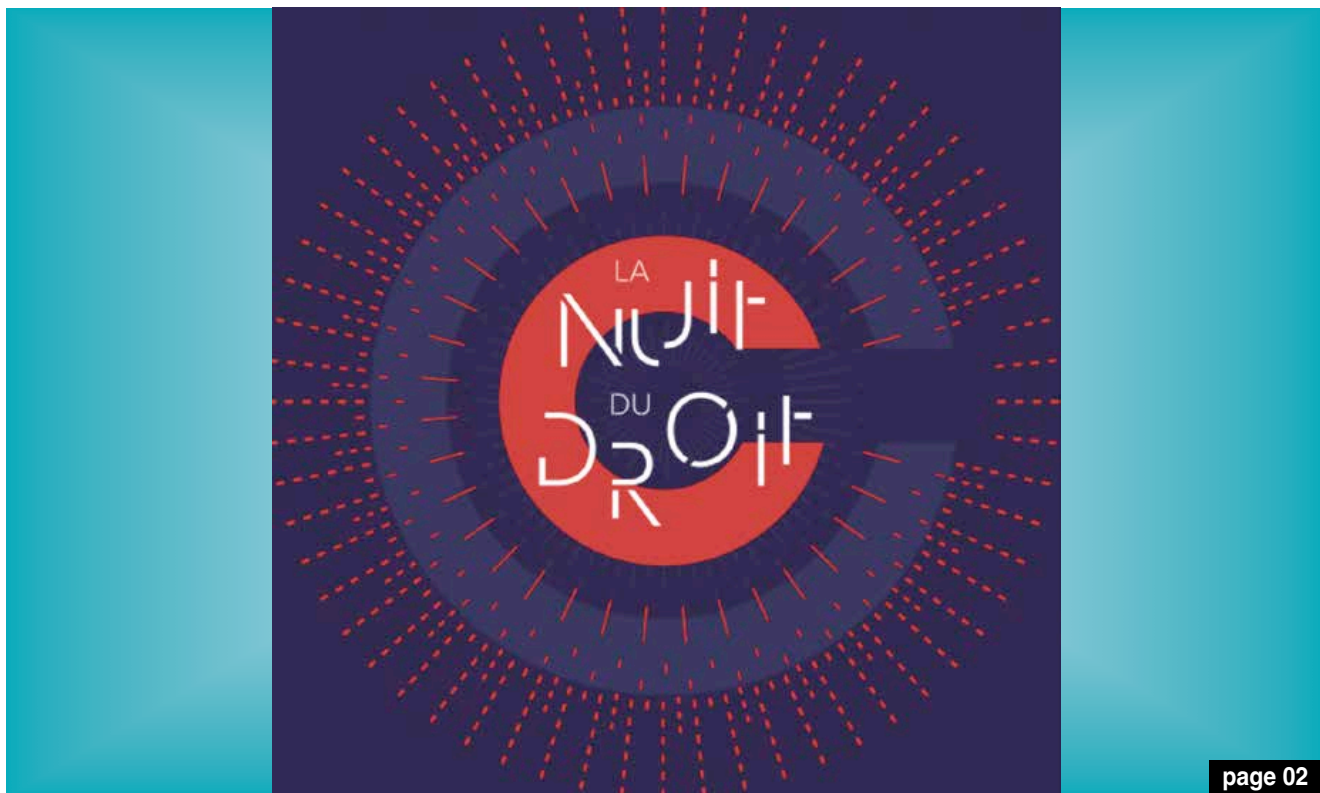


JUSTICE

NUIT DU DROIT 2024 : CRIMES SEXUELS ET SOUMISSION CHIMIQUE



page 02

**Un médecin généraliste
condamné par la Cour
d'appel**

page 04

**Perturbations EDF :
des conséquences
économiques lourdes**

page 08

**Une école de
Padel ouvre ses
portes au TCISM**

page 09

Mama
pizzas, pastas & more

Porto Cupecoy Plaza - Dutch Side
☎ 0690 27 34 12 ☎ +1 721 527 1009
ouvert de 11h30 à 22h30 du mardi au dimanche

Multi
CHANGE
Change & services

RUE KENNEDY 8H00 - 17H00	HOPE ESTATE 8H00 - 17H00
Western Union RUE KENNEDY 8H00 - 16H30	HOPE ESTATE 8H00 - 16H30

★ TRAITEMENT ANTI TERMITES
Cell : 06 90 62 44 20
ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

- Désinsectisation ★
- Traitement anti termites ★
- Désinfection ★
- Dératisation ★

McFirst Meal Double Cheese ou McChicken

5€ TARIF INCHANGÉ DEPUIS 2018

McDonald's Marigot - Simpson Bay - Belvedere f McDonald's Saint-Martin stmartinmcdonalds

Crimes sexuels et soumission chimique : un problème de santé publique

Le conseil d'accès au droit organise, ce vendredi 4 octobre, une conférence-débat sur la thématique « crimes sexuels et soumission chimique ». Un sujet qui passionne Marie-Lucie Godard, la nouvelle vice-procureur du tribunal de proximité de Saint-Martin. Au nom du parquet de Basse-Terre, elle a bien voulu s'exprimer sur le sujet pour bien faire comprendre toute la complexité de ces comportements.

L'affaire Pélicot, dossier exceptionnel, met à jour la soumission chimique, mais celle-ci ne date pas d'hier. Le premier texte de loi est paru il y a presque 20 ans, et a été remis à jour en 2017. Plusieurs affaires ont déjà fait la une des journaux : les concours de Miss aux États-Unis où les candidates étaient empêchées ainsi de concourir, celle du valium dans l'eau des joueurs d'une équipe de football en France, l'affaire Epstein, ou encore les jeunes femmes des pays de l'Est droguées pour les amener à la prostitution... À chaque fois la finalité est la même, droguer une personne à son insu ou sous la menace, pour en obtenir quelque chose. Ce problème est devenu une question de santé publique majeure.

LE POIDS DE LA CULPABILITÉ

Quand on parle de soumission chimique, on pense spontanément au GHB, la drogue du violeur, mais elle passe le plus souvent par des médicaments comme les sédatifs, ou plus récemment par des drogues qui désinhibent. Les auteurs de ces faits, le font souvent à bon escient, quand la personne visée est déjà sous l'emprise de l'alcool

par exemple, et ne souviendra donc pas d'avoir été droguée.

La parole s'est libérée, mais on n'en parlait pas avant parce qu'il y avait une certaine honte : j'ai bu, ou je me suis droguée donc c'est de ma faute. Une sorte d'omerta s'était installée due à la culpabilité même de s'être mis dans cette situation. Aujourd'hui il y a une prise de conscience, et il faut que la honte change de camps, indique la vice-procureur.

RÉAGIR RAPIDEMENT : UN ACTE ESSENTIEL

Malgré cette prise de conscience, il est cependant difficile de quantifier le nombre de cas, car l'accès aux analyses toxicologiques est conditionné par le dépôt de plainte. Toute la difficulté pour la justice est que l'infraction doit être caractérisée, rappelle Marie-Lucie Godard. Il faut que l'on trouve des traces de drogue, mais certaines comme le GHB sont très volatiles. Plus les victimes parlent vite, plus les enquêteurs peuvent récupérer des éléments de preuve (images, témoignages, etc.). Mais, les images des caméras de surveillance sont détruites au bout de quinze

jours (les établissements privés n'ont pas le droit de conserver les images au-delà). Là encore, le temps joue en la défaveur des victimes. Au national, les chiffres sont éloquentes : moins de 10% des victimes déposent plainte, pour violences sexuelles, et l'emprise et l'altération de la mémoire complexifient le recours au dépôt de plainte.

La vice-procureur rappelle qu'il est essentiel de déposer plainte, de parler, même si cela est compliqué. Ces démarches peuvent être plus faciles avec l'appui de l'Association d'Aide aux Victimes. Mais, elle est également convaincue qu'il y a un travail de fond, et de formation, à mener auprès des professionnels de santé.

OPÉRER UN TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

Pour cela, il y a un maillage et un travail pluridisciplinaire à mettre en place. C'est d'ailleurs, indique-t-elle, une volonté du ministère public. Il

faut réfléchir à la manière de travailler ensemble, car ce n'est pas la justice seule qui pourra résoudre le problème. Ce travail doit se faire de concert, avec les associations d'aide aux victimes, mais aussi avec les médecins, pour dépasser le clivage du secret médical. Il faut qu'ils puissent alerter la justice en cas de suspicion.

Elle espère ne pas être engloutie par sa charge de travail pour mener à bien cette mission, car par expérience, elle sait que plus on travaille les partenariats et la pluridisciplinarité, plus on s'enrichit, mieux on réfléchit, et plus on se rend compte que l'on peut se décharger sur d'autres professionnels pour ne pas être dans le judiciaire systématique.

Cette femme de terrain, viscéralement attachée aux droits fondamentaux, l'assure, elle fera tout ce qu'il faut pour avancer sur ce vaste sujet qui « atteint toutes les couches de la société sans exception, d'âge, de couleur, de catégorie sociale... »

A.B

Nuit du droit : pour voir le droit sous un nouveau jour

Chaque année la nuit du droit, organisée par le conseil d'accès au droit, développe un grand thème de société. Pour cette édition 2024, c'est un sujet d'actualité qui sera abordé, les crimes sexuels et la soumission chimique, avec une invitée de marque, le docteur Leïla Chaouachi.



Leïla Chaouachi, est experte dans l'enquête nationale sur la soumission chimique menée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. Sans nul doute, l'une des professionnelles de santé qui maîtrise le mieux ce sujet. Sa venue à Saint-Martin constitue un événement en soi.

Elle sera accompagnée pour ce débat, ce vendredi 4 octobre, par les magistrats du tribunal de proximité de Saint-Martin et Saint-Barthélemy : Nathalie Conrad, vice-présidente chargée du contentieux de la protection et magistrate chargée de l'administration du tribunal, Yann Burnichon, vice-procureur, Marie-Lucie Godard, vice procureur et Fayrouze Ibnouhachim, vice-

présidente du tribunal. Ségolène Pasquier, présidente du tribunal judiciaire de Basse-Terre et du conseil de l'accès au droit devrait également intervenir in visio.

Du côté des avocats, Maîtres Marion Tillard et Davy Barreiro, interviendront également et répondront aux questions du public. Le docteur Frédéric Olivo, addictologue au centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de Saint-Martin (CSAPA), sera également autour de la table pour compléter ce tour d'horizon, sur un aspect plus médical.

Crimes sexuels et soumission chimique : vendredi 4 octobre, de 14h à 17h, au tribunal de proximité de Saint-Martin. Entrée libre.

A.B

AGENT AGRÉÉ

AGENT SACI

PRENEZ SOIN D'ELLE !

SPECIAL CONTROLE TECHNIQUE

Nettoyant Injecteurs

Nettoyant F.R.P. & Turb

Nettoyant freins

Remmen reinigen

Super dégraisseur

Sèche rapidement

Nettoyage moteur

Essence

VISION AUTO PARTS & ACCESSORIES

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H ET LE SAMEDI DE 8H30 À 12H

82 rue Charles Tondou - Sandy Ground (à côté de l'ancien Simply Market)

0690 4189 76 - visionautosxm@gmail.com

La soumission chimique : un fléau qui nécessite une véritable sensibilisation

L'affaire de soumission chimique de Gisèle Pélicot, droguée par son mari et agressée par plus de 80 hommes, a choqué l'opinion publique. En parallèle, une autre affaire similaire au Sint Maarten Medical Center (SMMC) révèle l'utilisation de sédatifs pour commettre des abus sexuels sur des patientes. Alors que ces procès soulèvent des questions cruciales sur le consentement et la difficulté de prouver les faits, les victimes cherchent justice.



La soumission chimique, un acte de violence qui consiste à droguer une personne à son insu pour commettre des agressions sexuelles, est un crime souvent perpétré dans l'ombre. Le procès très médiatisé de Dominique Pélicot a braqué les projecteurs sur cette réalité. Pendant dix ans, Gisèle Pélicot a été droguée par son propre mari, laissant plus de 80 agresseurs abuser d'elle sans qu'elle ne se rende compte. Parmi ces agresseurs, 51 ont été identifiés.

Ce procès met en lumière la question fondamentale du consentement. En novembre dernier, le Parlement européen avait proposé d'adopter une définition commune du viol, intégrant la notion de consentement explicite. La France s'était fermement opposée à cette initiative, préférant conserver sa propre définition. Selon le droit français, le viol est défini comme "tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise." En revanche, en Espagne, la notion de consentement explicite est inscrite dans la loi depuis la réforme de 2022, souvent résumée par la formule "seul un oui est un oui".

La Cour d'Appel confirme la culpabilité du médecin généraliste

L'affaire avait fait grand bruit en 2023. Un médecin généraliste comparait en effet pour violences conjugales, sur fond de pressions et manipulations. À l'issue d'une audience fleuve de 6h, il avait été condamné, mais avait fait appel de la décision. La Cour d'appel de Basse-Terre a rendu son verdict ce 24 septembre.

Accusé de violences habituelles sur sa compagne, entre 2019 et 2020, d'avoir diffusé un enregistrement à caractère sexuel, et porté atteinte à l'intimité privée de son ex-compagne, le médecin avait été relaxé pour les faits d'agression sexuelle et pour la diffusion de l'enregistrement sur les réseaux sociaux. Mais, il avait été déclaré coupable du délit de violence habituelle sur sa compagne et également jugé coupable d'atteinte à sa vie privée. Le tribunal l'avait alors condamné à 18 mois de prison assortis du sursis. Comme le lui autorise la loi, il avait fait appel de la décision. C'est donc la Cour d'appel de Basse-Terre qui a réexaminé le dossier dans son intégralité et rendu son jugement le 24 septembre dernier, en l'absence du médecin.

La Cour d'appel a confirmé le jugement sur le principe de culpabilité et l'a condamné à une peine d'un an de prison avec sursis et à une amende de 10 000 €. À titre de peine complémentaire, il devra accomplir, à ses frais, un stage de sensibilisation de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes, et ce dans un délai de six mois. En cas de non-exécution du stage dans les délais, il encourt une peine de prison de deux mois. Il est également privé de son droit d'éligibilité pendant cinq ans.

Les demandes de dommages et intérêts des parties civiles, pour préjudice moral, ont été renvoyées sur l'audience correctionnelle civile.

A.B

UNE AFFAIRE SIMILAIRE À SINT MAARTEN

À Sint Maarten, le tribunal de Philipsburg a récemment jugé RIJP, un infirmier de 37 ans du SMMC, accusé d'avoir administré des sédatifs à trois patientes pour les agresser sexuellement. Ces crimes se seraient déroulés entre juillet 2022 et avril 2024. Selon les plaignantes, les scénarios étaient similaires : l'une d'elles affirme s'être réveillée en pleine agression et avoir surpris l'infirmier en train de toucher ses parties intimes.

RIJP clame son innocence. Son avocat soutient qu'il n'y a pas assez de preuves, arguant que les seules preuves sont les témoi-

gnages des victimes. De plus, les analyses d'urine d'une des victimes, réalisées 24 heures après l'agression présumée, sont revenues négatives. Le procureur a cependant expliqué que les substances administrées se dissipent du corps dans les douze premières heures après la prise. L'avocate réfute cette explication, affirmant que ces substances restent détectables jusqu'à deux jours après l'administration. Néanmoins, une boîte du sédatif a été retrouvée au domicile de l'accusé, et son ex-compagne a également témoigné de la découverte de boîtes similaires.

Ces deux affaires illustrent la complexité des cas de soumission chimique, qui privent les victimes de toute capacité à se défendre ou même à se souvenir des agressions subies.

T.L



LE FUTUR EST ICI.

CHANGAN AUTO



Phares, Feux De Circulation Diurne Et Feux Arrière A Diodes Electroluminescentes (LED)



Double Ecran A Cristaux Liquides Haute Résolution De 10,3"



Toit Panoramique En Verre " Skylight " Avec Protection Anti-UV De 97 %



Caméras 3D Haute Définition 360° Avec Enregistreur Dash Cam

CONSEILLERS DE VENTE - ERIC "RICO" TASSO: 0690 88 52 49 | DIDIER ABENAQUI: 0690 22 29 97

MOTORWORLD
www.motorworldgroupsxm.com

5 ANS DE GARANTIE
Pare-chocs à Pare-chocs.

+1 (721) 580-6224

+ (590) 590 52 88 01

223 Rue de Hollande, Galisbay

Accident de la route : responsabilité pénale et torts partagés

Les accidents de la route ont souvent une issue fatale et si ce n'est le cas, les protagonistes se retrouvent généralement devant le tribunal, car la majorité des faits sont commis en état de récidive et avec des manquements de permis de conduire ou d'assurance. Cela était encore le cas pour un accident survenu en septembre de l'année dernière, et jugé ce mois-ci.

L'incident s'est produit sur la nationale, à l'entrée du parking du centre commercial Mont Vernon le 14 septembre 2023. Un automobiliste, en tournant vers le parking, a été percuté à l'arrière par une moto. Le conducteur du deux-roues, éjecté à 13m de l'accident, a des séquelles à vie. Le conducteur de la voiture circulait sans assurance, mais a indiqué qu'il se rendait au contrôle technique pour régulariser la situation et le conducteur de la moto, n'avait ni permis de conduire, ni assurance, pour l'engin qu'il avait emprunté. Les deux comparaissent donc en tant que prévenus.

DES SÉQUELLES À VIE

Pour le vice-procureur, les affaires d'accidents se succèdent depuis la reprise des audiences et « il n'y a pas de prise de conscience et c'est désespérant ! ». Il admet que les automobilistes, bien que prenant toutes les précautions, peuvent être confrontés sur les routes saint-martinoises à un accident. Cependant, pour l'affaire en cause, il veut bien entendre toutes les explications, mais le casier judiciaire des deux ne plaide pas en leur faveur. L'automobiliste a déjà été condamné en 2006 à deux mois avec sursis et à un an de suspension du permis de conduire pour un accident avec deux circonstances aggravantes. Le conducteur de la moto de son côté a écopé en 2021 d'une amende pour conduite sans

permis, et en 2022 de trois mois de prison avec sursis, pour conduite sans permis, et ce en état de récidive. Des manquements lourds de conséquences aujourd'hui, car le conducteur du deux-roues est dans l'incapacité de travailler et aura des séquelles à vie.

DES TORTS À PARTAGER

L'avocat du premier prévenu insiste sur le fait que son client avait bien mis son clignotant avant de tourner. Il pointe du doigt la moto cross, non homologuée pour circuler sur la route, sans rétroviseur et avec des pneus lisses et le fait qu'elle ait percuté l'arrière de la voiture qui était donc déjà bien engagée. Autre sujet de questionnement, le téléphone portable de la victime qui sous la violence du choc a atterri dans la voiture... Il a demandé la relaxe pour son client. L'avocat du second, lui, plaide également la relaxe, car il estime que l'automobiliste essaye d'échapper à ses responsabilités. Sa voiture, à contre sens, a dévié et c'est lui qui n'a pas vu la moto qui arrivait ou alors il a jugé qu'il avait le temps d'opérer sa manœuvre, ce qui malheureusement n'a pas été le cas. L'homme a eu 90 jours d'ITT et des séquelles à vie, mais le port du casque lui aura sans aucun doute évité le pire. Ce dernier, déplore que l'automobiliste ne soit même pas allé à

l'hôpital prendre de ses nouvelles, et conclut : « c'est comme s'il avait percuté un chien ! ». Le tribunal a prononcé son verdict jeudi dernier. Le conducteur de la voiture a été relaxé pour les faits de refus de priorité et blessures involontaires, mais condamné pour l'absence d'assurance à 400€ d'amende et 200 € de majoration pour le fonds de garantie. Le conduc-

teur de la moto a été déclaré coupable pour avoir circulé sans permis de conduire, en récidive, et sans assurance. Il devra s'acquitter d'une amende de 8€/jour pendant 80 jours, et la moto sera confisquée. Le tribunal a cependant considéré recevable sa demande de dommages et intérêts et l'affaire sera renvoyée à l'audience sur intérêts civils du 17 décembre.

A.B

Fraude au permis de conduire : la parade de la Collectivité

Il était possible jusqu'en 2023 de passer son code en dehors du territoire et de s'inscrire à la conduite ensuite à Saint-Martin. La Collectivité avait décidé depuis de suspendre les inscriptions au fichier du permis de conduire pour les personnes titulaires du code, obtenu en hors du territoire. Cette décision a été prolongée, en réaction au nombre de fraudes avérées.

Depuis plusieurs mois, des comportements suspects de candidats ayant obtenu leur Examen Théorique Général (ETG) hors du territoire ont été constatés, notamment par les inspecteurs lors des épreuves pratiques. Des informations frauduleuses circulent également sur les réseaux sociaux et des opérations de « phishing » avec utilisation du logo de la Collectivité ou des photos des élus proposent même désormais des certificats d'immatriculation. Tous les titres délivrés depuis 2019 sont examinés (le délai de prescription est de 6 ans), et des enquêtes sont menées en interne, et par les services de la gendarmerie. D'ores et déjà une quarantaine de personnes est convoquée devant le tribunal en décembre prochain suite à ces enquêtes. Il semblerait que ce soit une véritable filière qui se soit spécialisée dans le domaine. Dans l'attente de son démantèlement, et dans le but d'enrayer le



système qui contribue, avec des gens circulant sans aucune maîtrise du Code de la route, à l'augmentation des accidents, la Collectivité a donc décidé lors du Conseil Territorial du 18 septembre dernier de suspendre les inscriptions au fichier territorial du permis de conduire à nouveau, et ce, jusqu'au 18 septembre 2025. Pour les personnes de bonne foi qui auraient passé le code en dehors de Saint-Martin, la Collectivité leur permet de repasser l'épreuve gratuitement par le biais de l'inscription en candidat libre.

A.B

du 26 Sept au 31 Oct

Gagnez

UN SÉJOUR DE RÊVE

pour deux à ST. MARTIN

et plein d'autres cadeaux

Avion

AIR CARAÏBES

HOTEL Luxe

Téléviseurs

SAMSUNG

Abonnements

TV CARAÏBES 12 mois

Serviettes

TRANSAT

Pour jouer c'est facile (et gratuit !)

1/ Écoutez Radio Transat. 2/ Prenez l'autocollant Radio Transat - TV Caraïbes distribué en boîte aux lettres (ou chez LE 97150). 3/ Posez-le quelque part (voiture, moto, bateau, frigo...). 4/ Prenez-le en photo 5/ Publiez sur vos réseaux sociaux et identifiez @radiotransat. C'est presque gagné !

COLLEZ C'EST GAGNÉ

CARAÏBES

RADIO TRANSAT

Le Meilleur Cocktail Musical des Caraïbes

RADIO TRANSAT

Le Meilleur Cocktail Musical des Caraïbes

St. Martin

105,9 FM - 93,7 FM

St. Barth

103,1 FM - 95,5 FM

Guadeloupe

91,5 FM - 91,7 FM

Martinique

92,4 FM - 92,4 FM

AIRCARAÏBES

LOVE

TV CARAÏBES

1 sans obligations d'achat, organisé par RADIO TRANSAT. Règlement sur simple demande en écrivant à contact@radiofransat.fr ou à télécharger sur www.radiofransat.fr

Festival de la Gastronomie

Saint-Martin

PROGRAMME 2024

DU 11 AU 22 NOVEMBRE

Taste of Sunrise

PRÉ-EVENT

DIMANCHE 10

Dîners à 4 mains

LES 11, 12 & 14

Wine & cheese Pairing

MERCREDI 13

Food & cocktail Pairing

JEUDI 14

Village de la Gastronomie

DU 15 AU 17

Compétition de BBQ

MARDI 19

Soirée caritative

MERCREDI 20

Ateliers de cuisine

COMITÉ D'ENTREPRISE (CE) ET JOURNALISTES MARDI 12

ENFANTS LES 13 & 20

ADULTES LES 16 & 17

ADULTES LES 13 & 20

Compétitions

CHEFS PRIVÉS LES 12 & 13

LYCÉENS LUNDI 18

MEILLEURE TABLE + MIXOLOGIE JEUDI 21

Soirée de clôture

VENDREDI 22

smartinfoodfestival

festival-st-martin.com

St. Martin

THE FRIENDLY ISLAND

FRENCH CARIBBEAN

Saint-Martin

l'Europe s'engage

à Saint-Martin

Collaboré par l'Union européenne

DIMANCHE
06
OCTOBRE
À PARTIR DE 16H

BEACH PARTY

MC SPEYENOL

DJ PRINCE

DJ MAESTRO

DJ CLASSY D

DJ EYEDOL

DJ BIG BOSS

DJ SHAWTY



PLAGE LUNCH DINNER ET PLUS...

OUVERT 7/7 À PARTIR DE 10H | BD DE GRAND CASE
RÉSERVATIONS CONSEILLÉES 06 90 88 44 61

 CAPTAIN FRENCHY SXM
 CAPTAINFRENCHYSXM

SUPER U

Commerçants autrement

Howell Center Hope Estate

DU MARDI 1 OCTOBRE AU SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS
Variétés au choix
Le lot de 3 flacons (soit 900 ml)
Le L : 15,54€
ou (soit 990 ml) Le L : 14,13€
ou (soit 750 ml) Le L : 18,65€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

SHAMPOOING DOP
Variétés au choix
Le flacon de 400 ml
Le L : 5,50€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

SHAMPOOING JOHN FRIEDA
Variétés au choix
Le flacon de 250 ml
Le L : 19€
OU CREME
Le pot de 150 ml
Le L : 31,67€
OU SPRAY COIFFANT
Le spray de 200 ml
Le L : 23,75€

-34% DE REMISE IMMEDIATE

SUR LA GAMME DE SOIN CHEVEUX ACTIVILONG
Variétés au choix

-34% DE REMISE IMMEDIATE

SHAMPOOING FRANCK PROVOST
Variétés au choix
Le flacon de 500 ml Le L : 12,54€
Le L des 2 : 9,72€
ou shampooing ou masque 400 ml
Le L : 15,68€
Le L des 2 : 12,15€
ou après-shampooing 450 ml
Le L : 13,93€
Le L des 2 : 10,80€
Soit les 2 produits au choix : 9,72€

-45% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SHAMPOOING OU APRES-SHAMPOOING ELSEVE
Variétés au choix
Le flacon de 350 ml
Le L : 14,49€
Le L des 2 : 11,23€
ou 250 ml Le L : 20,28€
Le L des 2 : 15,72€
ou 300 ml Le L : 16,90€
Le L des 2 : 13,10€
Soit les 2 produits au choix : 7,86€

-45% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SHAMPOOING OU APRES-SHAMPOOING ULTRA DOUX
Variétés au choix
Le flacon de 250 ml
Le L : 13,60€
Le L des 2 : 10,30€
ou 300 ml Le L : 11,33€
Le L des 2 : 8,58€
ou 200 ml Le L : 17€
Le L des 2 : 12,88€
Soit les 2 produits au choix : 5,15€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SOIN REVITALIFT L'OREAL PARIS
Variétés au choix
Le flacon de 30 ml
Le L : 530€
ou 20 ml Le L : 795€
ou le pot de 50 ml
Le L : 318€
ou le tube de 15 ml
Le L : 1060€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

MASQUE ELSEVE
Variétés au choix
Le pot de 310 ml Le L : 20,81€
Le L des 2 : 16,02€
ou le tube de 150 ml Le L : 43€
Le L des 2 : 33,10€
ou le flacon de 200 ml Le L : 32,25€
Le L des 2 : 24,83€
Soit les 2 produits au choix : 9,93€

-46% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

MASQUE FRUCTIS HAIR FOOD
Variétés au choix
Le pot de 320 ml
Le L : 24,19€
Le L des 2 : 18,14€
Soit les 2 produits au choix : 11,61€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SOIN FRUCTIS HAIR BOOSTER
Variétés au choix
Le doypack de 60 ml
Le L : 71,17€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

LAQUE ELNETT
Variétés au choix
L'aérosol de 200 ml
Le L : 42€
Le L des 2 : 31,50€
Soit les 2 produits au choix : 12,60€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

DEODORANT USHUAIA*
Variétés au choix
L'atomiseur de 200 ml
Le L : 19,80€
Le L des 2 : 14,85€
ou 150 ml Le L : 24,40€
Le L des 2 : 19,80€
ou à bille 50 ml Le L : 79,20€
Le L des 2 : 59,40€
Soit les 2 produits au choix : 5,94€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

DEODORANT NARTA*
Variétés au choix
L'atomiseur de 200 ml
Le L : 18€
Le L des 2 : 13,95€
ou la bille de 50 ml
Le L : 72€
Le L des 2 : 55,80€
Soit les 2 produits au choix : 5,58€

-45% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

DEODORANT DOVE*
Variétés au choix
Le lot de 2 atomiseurs
Compressés (soit 200 ml)
Le L : 29,50€
ou le lot de 2 billes
(soit 100 ml)
Le L : 59€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

VERNI A ONGLES SUPER GEL RIMMEL*
Nuances au choix
Le flacon

-25% DE REMISE IMMEDIATE

SUR LA GAMME DE PRODUITS DOUCHE CADUM

-45% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT IDENTIQUE

Offre sur la gamme de produits douche CADUM signalée en magasin, pour l'achat de 2 produits identiques, non cumulable avec d'autres promotions.

GEL DOUCHE USHUAIA
Variétés au choix
Le flacon de 400 ml
Le L : 7,68€
ou 250 ml Le L : 12,28€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

GEL INTIME INTIMA
Variétés au choix
Le flacon pompe de 200 ml
Le L : 21,50€
Le L des 2 : 16,13€
Soit les 2 produits au choix : 6,45€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SERVIETTES ALWAYS
Variétés au choix
Le paquet

-22% DE REMISE IMMEDIATE

SOIN RASAGE VENUS
Rasoir + 1 recharge
ou stick anti frottements 48 g
Le kg : 228,13€
ou exfoliant satin care 177 ml
Le L : 61,86€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

CREME DEPILATOIRE VEET EXPERT
Variétés au choix
Le tube de 200 ml Le L : 26,95€
ou 100 ml Le L : 53,90€
OU BANDES DE CIRE VEET
La boîte

-30% DE REMISE IMMEDIATE

ACCESSOIRE POUR CHEVEUX GLAMOUR STYLE
Variétés au choix
L'unité

-35% DE REMISE IMMEDIATE

ACCESSOIRE POUR CHEVEUX GLAMOUR STYLE
Variétés au choix
L'unité

-35% DE REMISE IMMEDIATE

DEODORANT AXE*
Variétés au choix
Le lot de 2 atomiseurs
(soit 400 ml)
Le L : 16,70€

-22% DE REMISE IMMEDIATE

RASOIRS JETABLES WILKINSON
Variétés au choix
Le lot de 2 paquets

-30% DE REMISE IMMEDIATE

GEL A RASER GILLETTE
Variétés au choix
Le lot de 2 atomiseurs
(soit 400 ml)
Le L : 19,38€
OU RASOIRS JETABLES
Le lot de 2 sachets

-30% DE REMISE IMMEDIATE

MOUSSE A RASER GILLETTE LABS
L'atomiseur 240 ml
Le L : 20,63€
OU GEL A RASER
L'atomiseur 198 ml
Le L : 25€

-30% DE REMISE IMMEDIATE

MASQUE NEZ CHARBON LOUA
L'unité
Soit les 2 produits : 4,50€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT

MASQUE LOUA
Variétés au choix
L'unité
Soit les 2 produits au choix : 4,80€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

LAIT OU CREME CORPS MIXA
Variétés au choix
Le pot ou le flacon
pompe de 400 ml
Le L : 14,38€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

SUR LA GAMME DE PRODUITS BIORÉ

-25% DE REMISE IMMEDIATE

Offre sur la gamme de produits BIORÉ signalée en magasin, non cumulable avec d'autres promotions.

SOIN VISAGE AGE PERFECT L'OREAL PARIS
Variétés au choix
Le flacon de 30 ml
Le L : 530€
ou 20 ml Le L : 795€
ou le pot de 50 ml
Le L : 318€
ou le tube de 15 ml
Le L : 1060€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

SOIN VISAGE SKIN ACTIVE GARNIER
Variétés au choix
Le flacon de 30 ml
Le L : 289,67€
ou 40 ml Le L : 217,25€
ou 15 ml Le L : 652,67€
ou le lot de 2 flacons
(soit 800 ml) Le L : 10,86€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

MASQUE TISSU VISAGE GARNIER SKINACTIVE
Variétés au choix
L'unité
Soit les 2 produits au choix : 3,78€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

SOIN VISAGE PURE ACTIVE CHARBON GARNIER
Variétés au choix
Le tube de 150 ml Le L : 39€
Le L des 2 : 31,10€
ou 50 ml Le L : 117€
Le L des 2 : 93,30€
ou le flacon de 250 ml
Le L : 23,40€
Le L des 2 : 18,66€
Soit les 2 produits au choix : 9,33€

-40% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

CREME VISAGE LIFT+ DIADERMINE
Variétés au choix
Le pot de 50 ml Le L : 125€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

SOIN VISAGE LA PROVENCALE BIO
Variétés au choix
Le pot de 50 ml
Le L : 217,60€
ou le tube de 15 ml Le L : 725,33€
ou le flacon de 30 ml Le L : 362,67€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

SOIN VISAGE CHARBON PUREACTIVE
Le pot de 50 ml
Le L : 178€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

BROSSE A DENTS SIGNAL
Variétés au choix
Le lot de 2
Soit les 2 produits au choix : 8,55€

-50% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} LOT AU CHOIX

COLORATION PERMANENTE SANS AMMONIAQUE OLIA
Nuances au choix
La boîte
Soit les 2 produits au choix : 17,54€

-41% DE REMISE IMMEDIATE SUR LE 2^{ème} PRODUIT AU CHOIX

DENTIFRICE WHITE NOW SIGNAL
Blancheur longue durée ou detox ou gold
Le lot de 3 tubes (soit 225 ml)
Le L : 18,98€
ou brosse à dent tripack
Medium ou souple

-25% DE REMISE IMMEDIATE

DENTIFRICE TRIPLE ACTION SENSODYNE
Soin gencives ou soin blancheur ou soin complet
Le lot de 2 tubes (soit 150 ml)
Le L : 39,67€

-25% DE REMISE IMMEDIATE

BROSSE A DENTS ELECTRIQUE ORAL-B PRO 1
Bleue ou rose
L'unité

-25% DE REMISE IMMEDIATE

DENTIFRICE PRO EXPERT OU 3D WHITE ORAL-B
Variétés au choix
Le lot de 3 tubes (soit 225 ml)
Le L : 39,07€

-20% DE REMISE IMMEDIATE

DENTIFRICE SIGNAL INTEGRAL 8
Variétés au choix
Le lot de 3 tubes (soit 225 ml)
Le L : 18,98€
ou brosse à dent tripack
Medium ou souple

-25% DE REMISE IMMEDIATE

DENTIFRICE JUNIOR SIGNAL
Menthe ou fraise ou fruités
Le lot de 2 tubes (soit 150 ml)
Le L : 30€
ou brosse à dents manuelle
Junior SIGNAL X3 ou SIGNAL Kids x3

-27% DE REMISE IMMEDIATE

DENTIFRICE JUNIOR SIGNAL
Menthe ou fraise ou fruités
Le lot de 2 tubes (soit 150 ml)
Le L : 30€
ou brosse à dents manuelle
Junior SIGNAL X3 ou SIGNAL Kids x3

-27% DE REMISE IMMEDIATE

Au Pain Gourmand
LA BOULANGERIE D'HOWELL CENTER
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
de 6h00 à 14h00
DIMANCHE ET JOURS FÉRIES
de 7h00 à 12h45
Tél. : (+590) 590 52 09 29

1€ = \$1.05

Ouvert du Lundi au Samedi et Jours fériés de 8h00 à 20h00
Dimanche de 8h00 à 12h45
Howell Center Hope Estate
Tél. : (+590) 590 29 54 32
Tél. : (+590) 590 52 23 60

La semaine bleue est lancée !

L'heure était à la fête lundi matin à Bethany Home, pour le lancement officiel de la Semaine Bleue, une semaine dédiée aux personnes âgées et retraitées. Jusqu'au 5 octobre, nombre d'activités seront organisées en leur honneur.



La semaine bleue est un événement national, décliné à Saint-Martin par la délégation Solidarité, Santé et Familles de la Collectivité, présidée par le 4e vice-président Michel Petit. Elle s'est ouverte sur la jolie voix de Natasha Hanson qui a offert au public son interprétation de l'hymne saint-martinois, avant l'annonce du programme par Bernadette Davis, 2e vice-présidente et Audrey Gil, présidente du Conseil d'administration de l'EHPAD.

Henri Nagapin, le nouveau directeur de Bethany Home depuis le 2 septembre, a pour sa part indiqué faire de la rénovation de l'établissement sa priorité : « Je veux rapidement améliorer les conditions de vie des résidents et de nos professionnels de santé en réhabilitant notre espace qui s'est dégradé depuis Irma ». Cette ouverture s'est tenue en présence également du député de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, des membres du conseil territorial et des représentants du conseil de quartier N°4 (Concordia), tous venus pour passer également du temps en compagnie des résidents.

DE L'AIDE POUR LES AIDANTS

Maéva Lainel, cadre de santé à Bethany Home depuis deux ans, est chargée d'encadrer l'équipe de soignants à l'EHPAD et d'aidants à domicile au SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

cile). Avec humilité, elle salue la résilience de ses équipes qui travaillent dans des conditions souvent précaires à domicile depuis 2017 et parfois éreintantes à l'EHPAD : « À ce type de poste les allées et venues sont constantes et les escaliers obligent notre personnel à monter et descendre en permanence. Envisager un réaménagement plus adapté de notre espace cette année, changerait considérablement le quotidien de nos soignants », témoigne Maéva Lainel. Depuis quelques années, l'experte en gérontologie constate aussi que ses équipes font face à une recrudescence de nouvelles pathologies inquiétantes sans doute liées à l'augmentation de l'espérance de vie : « Nous accueillons de plus en plus de centenaires, isolés, qui développent des déficiences cognitives. Ce à quoi nous apprenons à faire face de plus en plus souvent », conclut Mme Lainel.

Comme l'a rappelé, le député Frantz Gumbs, honorer les anciens ne doit pas se résumer à une seule semaine, et c'est tout au long de l'année qu'il faut les entourer !



Fonds tourisme durable : l'heure du bilan

C'est le jour du World Tourism Day, le 27 septembre, qui a été choisi par la CCISM pour faire le bilan du fonds tourisme durable sur le territoire ; un an jour pour jour après le lancement de ce dispositif qui avait pour but d'accompagner les entreprises locales dans leur transition écologique.



300 entreprises locales et associations socioprofessionnelles ont été sensibilisées durant cette année. 31 diagnostics, pour évaluer la compatibilité des projets avec les critères requis pour accéder au fonds, ont été réalisés. 22 dossiers ont pu être déposés et 17 ont été acceptés, soit un taux de conversion

de 77%. Un bilan plutôt positif eu égard à la forte activité des entreprises concernées, notamment lors de la dernière période touristique. D'autant que ce sont essentiellement des très petites entreprises ou PME de moins de 15 salariés qui ont décidé de s'inscrire dans cette démarche : 5 restaurants, 11 hébergeurs et 1 restaurant-hôtel.

UNE PRISE DE CONSCIENCE DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Durant tout leur parcours, les entreprises ont été accompagnées par Harry Lapomarde, chargé de projet à la CCISM. Grâce à cet accompagnement et au partenariat avec l'ADEME, elles ont pu obtenir en moyenne une enveloppe de 28 806€ pour financer leur projet. Ce sont donc 1 089 226€ qui ont été injectés dans l'économie locale, dont 489 535€ par l'Agence de la transition écologique.

Les projets de ces professionnels portaient

Perturbations électriques : où allons-nous ?

Depuis plusieurs semaines les opérations de délestage s'intensifient. Le 25 septembre, une panne sur le réseau a privé d'électricité 4608 clients d'EDF. Le lendemain, la direction régionale, par voie de communiqué informait les acteurs économiques du territoire que de fortes perturbations étaient à prévoir. En cause les travaux en cours à la centrale de Galisbay.

La centrale de production est vieillissante et sa 1re tranche est devenue obsolète, occasionnant des coupures à répétition. Pour y pallier, EDF a installé 10 groupes électrogènes sur le territoire et vient d'en ajouter 5 nouveaux. Les travaux de maintenance se poursuivent, mais l'urgence est de remplacer totalement cette 1re tranche. La Collectivité a fait le choix de construire une nouvelle centrale, fonctionnant à la biomasse liquide, mais les terrains ne sont pas encore acquis et cette nouvelle installation ne devrait voir le jour qu'en 2028. En attendant, EDF incite toute la population à réduire sa consommation, notamment l'usage de la climatisation, aux heures de pointe.

À la veille de la reprise de la saison touristique, la situation est préoccupante car nul ne sait qu'elles seront les coupures à venir, leurs fréquences et leurs durées.

ANGÈLE DORMOY, PRÉSIDENTE DE LA CCISM, RÉAGIT

Le dernier communiqué EDF, imprécis tant sur l'ampleur des limitations de production que sur la durée, liste les « astuces » et « écogestes » que doivent appliquer les consommateurs afin de ne pas aggraver la situation de la centrale, transférant ainsi la responsabilité de la réussite ou de l'échec des travaux sur les épaules des clients d'EDF. Pour Angèle Dormoy, les acteurs économiques du territoire, les entreprises, les artisans, les commerçants et les agriculteurs ne peuvent pas piloter leurs activités uniquement avec des « astuces » ou des « éco gestes ». Ils ont besoin de prévisions claires, d'indicateurs précis, d'échéances prévisionnelles. C'est uniquement dans ce cadre qu'ils sauront saisir les enjeux et ajuster leurs actions avec discernement, mais surtout pourront adapter leur activités aux difficultés qui se présentent à eux.

Par ailleurs, la Présidente de la CCISM attire l'attention des pouvoirs publics et de la direction

régionale sur les conséquences immédiates pour les entreprises, prises en étau. Celles qui possèdent des groupes électrogènes verront leurs coûts de fonctionnement grimper de manière exponentielle car les réserves de carburant ne sont pas calibrées pour la consommation à prévoir. Celles qui ne possèdent pas de groupe de secours seront contraintes à des fermetures temporaires, entraînant des pertes d'exploitation irrécupérables, faute d'indicateur temporel fiable. Le risque important de pannes et des casses d'équipements électriques coûteux augmente à chaque interruption et rétablissement répété du courant.

PRIVILÉGIER LA CONCERTATION

Angèle Dormoy insiste sur le fait que la concertation des acteurs doit être privilégiée et actionnée avant toute autre forme de communication. Les socioprofessionnels de Saint-Martin sont organisés autour de la CCISM, de la FTPE, de la FIPCOM, et de toutes les fédérations de branche. Cette représentation est légitime et doit être impliquée dans les décisions.

Enfin, elle insiste sur la durée des travaux et souligne l'importance d'avoir des données prévisionnelles fiables et de respecter les délais des travaux. Tout retard est inenvisageable à l'aube de la saison touristique. Il serait inexcusable de devoir subir des restrictions en raison d'un « déséquilibre entre les besoins de consommation et la capacité de production » non anticipé. Chaque jour de retard dans les travaux entraînera des pertes financières irrécupérables pour les entreprises.

Une réunion d'urgence avec toutes les parties prenantes a été sollicitée par la CCISM afin de mieux informer et soutenir les entrepreneurs du territoire a indiqué Angèle Dormoy. Bien que public, EDF est avant tout une entreprise et devrait comprendre mieux que quiconque les aléas d'une gestion approximative.

obtenu un très beau taux de réussite. Ce fonds qui a permis pour les bénéficiaires de financer environ 35% du montant des travaux, voit des applications concrètes et au final offre aux clients de la destination des produits qu'ils attendent, car plus respectueux de l'environnement.

Julien Bataille, directeur de la CCISM, s'est félicité de l'efficacité et du pragmatisme du dispositif, tout en espérant que cela inspire d'autres entreprises.

A.B

97150

édité par la société Empreinte SXM
4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin

E-mail : empreintesxm@orange.fr

Tél : 0590 27 74 61 - www.le97150.fr

Impression : DAILY HERALD - 4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297 - N° CPPAP 0524C94898

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Slobodan Milovanovic

slobo@empreintesxm.net

Un sport en plein essor

On compte aujourd'hui 30 millions de joueurs loisirs de padel à l'international, affirme la FIP (Fédération Internationale de Padel), contre 12 millions en 2014. Un succès exponentiel qui se fait sentir sur l'hexagone et désormais dans les outre-mer avec l'émergence de nouvelles écoles à Saint-Martin.

Impossible de passer à côté de la fièvre du padel qui contamine la génération Z et toutes les autres. Ugo Lemoine, âgé de 23 ans, en est bien conscient : ce sport est promis à un bel avenir. C'est pourquoi, dès lundi 7 octobre, il sera chargé de gérer l'école de padel qui ouvre ses portes au TCISM (Tennis Club de l'Ile de Saint-Martin), juste avant le pont de Sandy Ground. Professeur de tennis, fort d'une dizaine d'années d'expérience et amoureux des sports de raquettes, le jeune professeur espère faire découvrir aux locaux cette discipline qui ne cesse de faire l'unanimité. "Au niveau technique, le padel est un sport moins difficile et plus accessible que le tennis. Physiquement, il est aussi beaucoup moins violent", explique-t-il. Depuis trois ans, les terrains de padel et ses pratiquants prolifèrent du côté de Philipsburg. Côté français, les clubs sportifs, jusque-là récalcitrants, se laissent peu à peu séduire par le charme du tout dernier descendant du jeu de paume. Pour voir cela de plus près, deux journées d'essais gratuits sont organisées mercredi 2 et samedi 5 octobre. Ouvert à tous les âges et à tous les niveaux, Ugo vous accueillera de 9h à 12h et de 15h à 19h pour découvrir le site et aborder les bases du padel autour d'exercices techniques, physiques et de jeux libres et dirigés.



DES PERSPECTIVES À L'HORIZON 2025

Sur l'île, nombreux sont les sportifs qualifiés à devoir quitter leur territoire pour continuer la compétition et améliorer leur classement. Ugo Lemoine s'en souvient : "Lorsque j'étais compétiteur, le niveau des joueurs était bon, mais nos classements au tennis évoluaient difficilement par manque de tournois planifiés sur l'île. On a souvent été obligé de prendre l'avion pour nous rendre sur les îles voisines et en métropole pour participer à des tournois. C'était chronophage, onéreux et peu pratique. J'aimerais améliorer ça pour les joueurs qui souhaitent s'orienter vers la compétition à l'avenir". Son objectif à long terme ? Constituer un noyau de joueurs loisirs mais aussi compétiteurs en développant des stages, des animations et des matchs par équipe afin de créer une dynamique au sein du club. En ce sens, dès janvier 2025, le TCISM accueillera son deuxième terrain de padel et prévoit de mettre en place un tournoi tous les deux mois pour les plus assidus.

Pour participer aux essais gratuits mercredi 2 et samedi 5 octobre, vous pouvez réserver au 0690719522 ou 0690551047 ou par mail : ugolemoinesxm97@gmail.com.

Laura Mendez

Communiqués

Activités commerciales au sein des réserves naturelles : demande d'autorisation

L'exercice d'une activité commerciale au sein des réserves naturelles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est soumis à autorisation et doit faire l'objet, au préalable, d'un dépôt de dossier auprès du gestionnaire de la Réserve. À Saint-Martin, le dossier doit être adressé par mail à reservenat.ashley@gmail.com ou déposé au bureau de la Réserve à Hope Estate (rue Barbuda) avant le 14 octobre.

Le formulaire de demande d'autorisation est à retirer auprès de la Réserve ou à télécharger sur www.dm.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr

Un Comité technique, comprenant le gestionnaire de la réserve naturelle et les services de l'État, sera organisé afin de sélectionner les dossiers faisant l'objet d'une autorisation. Cette autorisation sera valable 1 an, à compter de la date de la décision. Elle pourra être suspendue en cas d'irrégularités constatées par le gestionnaire et/ou les autorités compétentes.

Tout constat d'activité commerciale au sein d'une réserve naturelle sans autorisation entraînera des poursuites administratives et/ou pénales.

Démocratie participative : formations des Conseils de quartier

Afin d'accompagner les 6 Conseils de quartier du territoire, la Direction Vie Associative et Citoyenneté, sous l'impulsion de la 3e vice-présidente Dominique Louisy, a initié des formations destinées à apporter un soutien concret aux membres des conseils de quartier qui ont un lien direct avec les habitants. Le 20 septembre, la Collectivité leur a donné l'opportunité de rencontrer en visio-conférence les formateurs qui seront chargés de les accompagner vers la professionnalisation de leurs missions.

Une occasion pour la trentaine de membres présents d'échanger avec Joris Darphin, le fondateur du Réseau national des Conseils de quartier et Anne Beaumont, membre du Réseau et formatrice.

Le Réseau national des conseils de quartier est une association de facilitateurs et facilitatrices en intelligence collective qui proposent des formations aux membres des conseils de quartier, aux agents de collectivités et aux élus, sur les sujets liés au fonctionnement des institutions. Les sessions de formation sont ouvertes à tous les membres des Conseils de quartier.

Le programme se décline en 4 sessions de 3h en présentiel, qui se dérouleront à la CCISM à Concordia de 17 à 20h, le 15 octobre (le rôle et la raison d'être des CDQ et les grands enjeux

de la participation), le 16 octobre (l'organisation collective, les gouvernances et prises de décision), le 17 octobre (l'animation des réunions) et le 18 octobre (diversifier la participation avec le "aller vers", et créer des partenariats).

Ces formations ont vocation à développer une culture commune et à monter en compétence sur les questions de démocratie participative, de coopération, de gouvernance et d'organisation collective.

Appel à projets : sargasses et connectivité maritime

Le programme INTERREG Caraïbes soutient des projets structurants qui apportent une réponse concertée à des problématiques partagées par les territoires et les populations de l'espace de coopération. Ce 2e appel à projets fixe les conditions de soutien aux projets de coopération pour un montant total de 1,3 M€ de Fonds européen de Développement. Il est fléché sur deux thématiques : les sargasses et la connectivité maritime. Seuls les opérateurs privés, les associations, les institutions publiques telles que les universités, les centres de recherche et les collectivités territoriales peuvent soumettre leur candidature.

Le cahier des charges et la liste des pièces à fournir sont disponibles sur : <https://interreg-caraibes.eu/news/appe-projets-aap-2021-2027-ndeg2-du-23-septembre-au-21-octobre-2024>. Les dossiers doivent être déposés avant le lundi 21 octobre.

Transports scolaires : places disponibles sur certaines lignes

La Collectivité de Saint-Martin informe les parents d'élèves que les inscriptions au transport scolaire se poursuivent sur certaines lignes. L'accès au transport scolaire est ouvert à tous les élèves du public sur l'ensemble du territoire. Parmi les 13 lignes, 6 n'atteignent pas le taux de remplissage. Les inscriptions se poursuivent dans la limite des places disponibles sur les lignes :

N°3 – Oyster Pond vers Collège Mont des Accords / N°4 Bay Nettlé vers lycée professionnel / N°8 – Colombiers vers les écoles élémentaires de Marigot / N°9 – Rambaud vers l'école Elie Gibs / N°10 – Baie Orientale vers l'école Elie Gibs / N°13 – Grand Case (la Poste) vers le collège de Quartier d'Orléans. Le formulaire 2024/2025 peut être téléchargé sur le site de la Collectivité : Collectivite.de.Saint-Martin.Antilles.Francaise.com-saint-martin.fr. Le paiement du tarif annuel de 70 € s'effectue à la régie territoriale. Le dossier complet est à déposer au Service du Transport Scolaire à l'annexe de la Collectivité, ancienne école Bord de mer, rue de la Liberté, du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h00. Infos : 05 90 87 50 04.



La tournée de Mimi

97 150 #841 - MARDI 1ER OCTOBRE - PAGE 10

VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES ...

AU LOTUS CLUB (Simpson Bay)



Le Night-Club vous propose tous les mercredis la 'Girls Night Out' spéciale Ladies avec les Dj's Prince, Outkast & Kembe le vendredi 4 octobre dès 22h sa soirée 'Good Vibes Friday' avec les Dj's Siw'Roo, Outkast, Blaze, Wiwi & invités, puis le samedi 5 octobre votre 'Hip Hop Saturdays' avec Dj Prince & Dj Outkast.

A HUPPEL THE PUB (Simpson Bay)



Le Sports & Music Bar vous propose en animations tous les vendredis sa soirée Karaoké avec Greg, tous les lundis le groupe Melting Pot dans sa Rock-Soul Party dès 20h, sur 3 écrans 7/7 tous les sports Européens & Américains, et en Football la Champion's League les 1 & 2 octobre et Europa League le 3 octobre.

A SXM TAVERN (Simpson Bay)



Ce Sports-Bar vous accueille tous les jours (sauf lundi & jeudi) avec ses spécialités à la carte Snack, ses nombreux cocktails, son

'Happy Hour' de 16h à 18h, sa table de Billard & Fléchettes et tous les sports sur 3 écrans. A retenir en Football la ligue des Champions le 1er octobre à 12h45 Salzbourg - Brest, à 15h Arsenal/Paris SG & Barcelone/Young Boys, le 2 octobre à 15h Zagreb/Monaco & Lille/Real Madrid, puis en Europa League le 3 octobre à 15h Lazio Rome/Nice et Rangers/Lyon...

THÉÂTRE LA CHAPELLE (Baie Orientale)

Retenez le 1er spectacle de rentrée les 5/11/12 octobre avec la troupe des Apatrides et 8 comédiens dans 'Embrassez-vous' sur une mise en scène de Audrey Duputie.

AU LAGOONIES (Cole Bay)



Le Bistro-Bar-Restaurant en bordure du lagon, vous annonce sa réouverture le mardi 1er octobre pour une 10ème saison riche en événements passionnants, avec comme toujours de nombreux plats spéciaux à la carte.

AU CAPTAIN FRENCHY (Gd Case)



Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 à partir de 10h, vous attend pour sa soirée 'Music on the Beach' tous les jeudis dès 16h avec Dj Alex, puis en fin de semaine pour ses animations musicales avec Dj's invités, les 1/2/3 octobre les Coupes d'Europe Foot sur grand écran, et le dimanche 6 octobre pour sa 'Beach Party' à partir de 16h avec les Dj's Speyenol, Prince, Maestro, Classy D, Eyedol, Big Boss & Shawty.

AU PMU (Concordia)

Ce Rendez-vous des Turfistes est aussi un bon spot pour les amateurs de Football qui au travers des 5 écrans vont retrouver tous les matches de la Ligue des Champions à 12h45 et 15h les 1er & 2 octobre avec les clubs Français engagés : Paris SG, Monaco, Lille et Brest, puis Nice & Lyon en Europa League le 3 octobre.

AU MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)

Le Beach-Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 pour le 'Lunch & Dinner', vous propose, les mardis son 'Tacos Tuesday', les mercredis 'Afterwork', les jeudis 'Ladies Night', les vendredis 'Lobster Night', les samedis 'Spécial Kids', et les dimanches sa 'Beach Party' animée par Dj Gringo, avec transats & parasols offerts, puis 7/7 les diffusions sur 4 écrans de tous les sports.

AU SOGGY'S DOLLAR (Simpson Bay)



Le Bar-Club vous invite à ses animations de 19h à 3h avec mardi 'Salsa Party' & Latin Sugar, mercredi 'Ladies Night' & Hybrid Band, jeudi 'Throwback' avec Dj EM, vendredi 'Friday's' Dj EM & Bossman, samedi 5 octobre 'Blue Jeans Party' avec le Rotary Club & les Dj's Kimo, Wiwi, Lil'r, Eyedol, Speyenol, Siw'Eoo & Blaze, et dimanche 'Reggae Night' avec Percy Rankin-Bunfire Band.

LE MIMOSA SKY LOUNGE (Maho Plaza)

Ce Rooftop-Bar-Lounge du Casino Royale est ouvert du lundi au samedi dès 19h pour déguster d'excellents cocktails ou découvrir ses suggestions gourmets à la carte, avec ses animations festives en semaine, et le vendredi 4 octobre dès 21h Dj Alex dans son 'Happy Music'.

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)



Le Rum Bar & Restaurant vous propose des soirées en musique mardi 'Latin Night' avec Kanelle, mercredi DeeJ Silk, jeudi 'Ladies Night' & Roxxy, vendredi 'Reggae' & Rémo- Barbwire Band, samedi 'Saturday Night' avec Royalty & KRG band, et dimanche 'Sunday Vibe' & Hybrid Band.

GRUMPY'S SPORTS & MUSIC (Philipsburg)

Le Bar-Restaurant au Dock Maarten, vous attend tous les mercredis pour son 'Karaoké' dès 19h30, le vendredi 4/10 dès 19h30 'Live Music' avec divers musiciens et tous les jours pour vos rendez-vous sportifs sur grands écrans avec les 1/2/3 octobre les Coupes d'Europe en Football.

A RAINFOREST ADVENTURES (St Maarten)



Ce spot situé au top de Sentry Hill à Cul de Sac, organise sa prochaine 'Elev8 Party' le samedi 5/10 de 15h à 20h avec différents Dj's & Guests et le vendredi 18 octobre 'Latin Vibes' avec ED Music.

AU ALINA SUSHIS (Maho Plaza)

Le Restaurant qui est ouvert tous les soirs dès 17h (sauf dimanche), avec Ken le boss entouré de ses chefs, vous proposent les spécialités de la cuisine japonaise autour des sushis, nigiris, carpaccios pur bœuf japonais 'Kuroge Wagyu' entre autres, et toujours des nouveautés à la carte.

Football : Retour de la ligue des champions 2024/2025

La 70ème édition de la Coupe d'Europe des Clubs Champions revient cette semaine avec la 2ème journée qui va connaître des matches d'une belle intensité. De nombreux Bars & Restaurants aux quatre coins de l'île vont retransmettre cette compétition sur plusieurs grands écrans, renseignez-vous auprès de vos spots favoris.

Calendrier de la Ligue des Champions (deuxième journée).

Mardi 1 octobre à 12h45 :

Salzbourg/Brest & Stuttgart/Prague.

Mardi 1 octobre à 15h :

Arsenal/Paris SG, Barcelone/Young Boys, Leverkusen/AC Milan, Dortmund/Glasgow, Inter Milan/Etoile Belgrade, Eindhoven/Sporting, Bratislava/Manchester City.

Mercredi 2 octobre à 12h45 :

Girona/Feyenoord & Donetsk/Atalanta.

Mercredi 2 octobre à 15h :

Aston Villa/Bayern Munich, Benfica/Atlético Madrid, Zagreb/Monaco, Lille/Real Madrid, Liverpool/Bologne, Leipzig/Juventus, Graz/Bruges.

Ensuite 3ème journée le 22 et 23 octobre, 4ème journée 5 et 6 novembre, 5ème journée le 26 et 27 novembre, 6ème journée le 10 et 11 décembre, 7ème journée le 21 et 22 janvier, et 8ème journée le 29 janvier.

TOUS LES MATCHES
DIFFUSÉS SUR
6 ÉCRANS

MARDI 1ER OCTOBRE
12h45 : SALZBOURG/BREST
15h00 : ARSENAL/PARIS SG
15h00 : BARCELONE/YOUNG BOYS

MERCREDI 2 OCTOBRE
15h00 : LILLE/REAL MADRID
15h00 : ZAGREB/MONACO

JEUDI 3 OCTOBRE
12h45 : LAZIO/NICE
15h00 : LYON/OLYMPIAKOS

CHAMPIONS LEAGUE
2024/2025

yo and jo sports bar
yoandjosportsbar

Concordia | 0690 12 17 06 | Ouvert tous les jours de 7h à 19h

La tournée de Mimi

AT THE TAP & STILL (Simpson Bay)



Le Pub & Brewery vous invite tous les jeudis à sa 'Ladies Night' avec Dj Prince et 2 for 1 drinks, puis tous les dimanches de 17h à 20h pour la 'Socca Sunday' avec Larry Rasdaddy et le vendredi 18 octobre le concert Rock avec le groupe GTO.

AU TORTUGA (Maho Beach)

Le Bar-Restaurant organise des soirées 'Live Music' de 18h à 21h, le lundi avec la chanteuse Betti V, le mardi 'Ladies Night' & la chanteuse Cyndel, le vendredi Art Now & Friends, le samedi Gianfranco 'Acoustic Guitar', et le dimanche Los Mojitos pour la 'Havana Night'.

A L'ISOLA (Pelican Key)

Le Bar-Restaurant vous invite les lundis à son 'Live Music Mondays' dès 19h avec la chanteuse Sol.

AU B4 - WHITE RABBIT (Maho Plaza)



Le Bar - Club situé sous le Moonbar vous propose des soirées House Music & Techno les vendredis, samedis et dimanches avec les Dj's Nicolas Barcel, Cal Um, Shawty, Allan P, Conty, entre autres.

AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar accueillera jusqu'au 1er octobre le talentueux pianiste-chanteur Américain Daniel Boaz du mardi au dimanche de 20h à 1h, le samedi ce sera votre soirée 'Karaoké', et tous les lundis la 'Church on Monday' avec What the Funk dès 21h et Dj Nachum de 24h à 3h.

LE BUCCANEER (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant de Kimsha Beach vous propose ses 'Beach Party' de 18h à 22h, le vendredi avec Dave & Kerry, samedi 'Reggae' avec Percy & son Band, et dimanche 'Classic Rock' avec Cédric & Gianfranco.

AU 3 ANGLE (Simpson Bay)

Le Sports-Bar situé à Plaza Del Lago vous invite les mercredis à sa soirée 'Classic Rock' dès 20h avec le guitariste Ronnie & Frédo harmonica, le jeudi de 20h à 22h à son 'Dude Live Music' et tous les jours pour les retransmissions sportives sur 3 écrans.

AU 978 SANCTORUM LOUNGE (Rambaud)

Le Bar-Restaurant vous invite tous les mercredis pour sa 'Ladies Night' avec Dj Mario, les vendredis dès 19h pour son 'Jazzy Friday' avec différents artistes, et le dimanche dès 10h pour son 'Brunch'.

AU QUAI 58 (Grand Case)

Le Bar-Restaurant vous attend tous les dimanches à partir de 19h pour son 'After Beach Party' avec Dj Ghost et musiciens invités.

AU BISTRO DE LA MER (Marigot)

Le Restaurant vous propose tous les jeudis une soirée 'Live Music' avec Francky et ses invités, puis tous les samedis sa 'Karaoké Party'.

AU SINT MAARTEN YACHT CLUB (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous attend pour ses 'Live Party', les mercredis de 18h à 20h avec la chanteuse Ayan Farah, et les dimanches avec le chanteur-guitariste Eduardo.

AU STRIP KIMSHA (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous attend vendredi 27 septembre à sa 'Bloxk Party' dès 21h avec Dj Siw'Ro.

AU SEAVIEW BEACH HOTEL (Philipsburg)

Le Bar-Pool vous attend le vendredi pour sa 'Dj's Party', samedi pour son 'Live Music', et dimanche dès 14h 'Pool Party' avec Dj's.

AU STEVE'Z BAR (Cupecoy)

Le Bar-Restaurant vous attend le vendredi 27 septembre dès 21h pour sa 'Party Night' avec différents Dj's en invités.

REOPENING

Mardi 1^{er} octobre

Wellington Road, 33-35 Cole bay
(Between Electec & Island Waterworld)

LAGOONIES
Bistro-Bar

+1(721) 523-0115
BistroLagoonies@gmail.com

AU D'S BEACH (Beacon Hill)

Le Bar-Grill vous propose de 18h à 21h le vendredi 'Jazz Sunset' avec le guitariste Alban, samedi sa soirée 'Live Concert' avec Real Deal, puis dimanche sa 'Beach Party' avec musiciens en Guests.

AU RENDEZ-VOUS (Porto Cupecoy)

Le Bar-Restaurant vous attend tous les vendredis pour son dîner concert avec Alfredo de 18h30 à 21h30 et le dimanche à son 'Music Lunch' de 13h à 16h avec une dizaine de musiciens.

AU FAT'S TONY (Cupecoy)



Le Bar-Grill de Jordan village vous propose en animations musicales, tous les mardis 'Steak Night' avec Nacio Sutton joueur de 'Steelpan', les jeudis avec 'Chocolate Sax' et tous les samedis divers artistes invités.

AU DASHA BAR (Cupecoy)

Le Restaurant Steak & Seafood vous attend tous les vendredis de 17 à 19h à son Happy Hour, puis pour sa soirée 'Live Music' avec Alexia Madrid.

A AMORÉ (Simpson Bay)

Le Bar & Lounge vous propose tous les jours vos rendez-vous sportifs sur 4 écrans, les jeudis 'Hit & Run' Dj Thonny, vendredi Happy Hour de 18h à 21h puis 'Friday Fever' avec Dj Flames, et samedi 'Boujie Party' avec Dj's Bruksht.

AU NARUTO (Simpson Bay)

Le Restaurant Asian à The Hills Résidence, vous

propose tous les jeudis son 'Sushi Jazz' avec Alban Guitariste pour le Live Music de 19h à 21h.

A L'OASIS (Oyster Pond)

Le Restaurant qui est ouvert du mardi au dimanche (Lunch & Dinner), vous attend aussi pour son 'After Work' tous les jeudis de 18h à 20h avec Live Music et les dimanches à son 'Sunday Brunch'.

AU BLUE MARTINI (Grand Case)

Le Bar-Restaurant vous invite à ses soirées musicales avec Dj's et tous les jeudis pour sa 'Fiesta Latina' animée par Latin Sugar dès 21h, puis tous les samedis sur du 'Reggae' avec Rémo & Band.

BELAIR COMMUNITY CETER (Philipsburg)

Dimanche 6 octobre 'Brunch n' Beats' avec de 11h à 14h (Brunch) et de 14h à 18h (Day Party) animé par les Dj's Blackboy, Kilo & Lil'R.

AU N'FINITY Bar-Lounge (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant situé en face Mc Donald's vous propose le samedi 12 octobre à partir de 20h sa spéciale Party '10th Annual Celebrity Rollout' avec les Dj's Ricky, Fabulous, G-Star, Pekus, Slata House, Shane Paul, Silva Hype & Girls Dem Sugar.

AU BAR CODE (Cupecoy)

Le Bar-Restaurant situé sur Jordan Road vous invite à ses soirées 'Live Music' de 19h à 21h, tous les lundis avec la chanteuse Ayan Farah, et tous les mercredis avec Jo guitariste jazzy.

AU 978 BEACH LOUNGE (Friar's Bay)

Le Tropical Restaurant vous invite les dimanches de 13h à 21h à sa 'Beach Party' avec Dj Kimo.

LE TOPPERS (Cole Bay)

Ce Bar-Restaurant vous propose tous les soirs son 'Karaoké' de 20h à 23h, avec les fidèles amateurs de la machine à chanter, à partir de 19h30.

TABLE DE BILLARD
FLÉCHETTES
CHOIX DE BIÈRES
COCKTAILS
SPECIAUX
CARTE SNACK

SXM TAVERN
BAR - LIVE TV SPORT - DRAFTS - POOL - BELGIAN BEER

SPORTS BAR

À SIMPSON BAY

**RETRANSMISSION DE
TOUS LES SPORTS
SUR 3 TV**

LIGUE DES CHAMPIONS

HAPPY HOUR
4PM TO 6PM

FOOTBALL EUROPA
JEUDI 3 OCT. 12H45 LAZIO/NICE
15H00 : RANGERS/LYON

**OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LUNDI ET JEUDI A PARTIR DE 12H
À SIMPSON BAY (ENTRE TAP & STILL ET CAPTAIN SHACK)**

HUPPEL THE PUB
SINT MAARTEN

VENDREDI 4 OCT.
(KARAOKE)
GREG

FOOTBALL CHAMPION'S LEAGUE
Mardi 1^{er} oct. 12H45
• SALZBOURG/BREIT
• STUTTGART/PRAGUE
Mardi 1^{er} oct. 15H00
• LEVERKUSEN/AC MILAN
• DORTMUND/GLASGO
• EINDHOVEN/SPORTING

TOUS LES LUNDIS
DE 20H À 23H

TOUS LES AMERICAINS
Mardi 1^{er} oct. 12H45
• GIRONA/FEYENOORD
Mardi 1^{er} oct. 15H00
• ASTON VILLA/BAYERN MUNICH
• LILLE/REAL MADRID
• LEIPZIG/JUVENTUS

GROUPE MELTING POT
LIVE ROCK

LIVE MUSIC MELTING POT > ON MONDAYS 8pm - 11pm

WELFARE ROAD 68, SIMPSON BAY SINT MAARTEN TEL (721) 544 6060

LOTUS
NIGHTCLUB
Sint Maarten

FREE ENTRY FOR WOMEN ALL NIGHT!

Girls NIGHT OUT

EVERY WEDNESDAY

FREE SEX ON THE BEACH FOR LADIES

GROUPS OF 6 GIRLS OR MORE GET A FREE BOTTLE OF PROSECCO BEFORE MIDNIGHT

VIP RESERVATIONS +17215887977 OR +590690637568
18 AND OVER / DRESS TO IMPRESS / 111 WELFARE ROAD SIMPSON BAY

Jusqu'au 31 Octobre

L'INSTALLATION À

0€

Parabole, Décodeur, Câbles, Activation

Abonnez vous sur
www.tvcaraibes.tv



TV CARAÏBES
La télévision satellite pour tous

*Offre valable aux Antilles-Guyane du 26 septembre au 31 octobre 2024 pour tout nouvel abonnement à une offre TV Caraïbes à 15€/mois (hors packs et options) avec engagement de 12 mois et à condition de ne pas avoir été abonné au cours des 6 derniers mois. Uniquement disponible par satellite (décodeur mis à disposition). Frais d'accès (49€) et d'installation (80€) offerts. Plus d'informations sur www.tvcaraibes.tv et en boutique.